

Fiche d'information sur le produit

RÈGLEMENT DÉLÉGUÉ (UE) 2019/2018 DE LA COMMISSION en ce qui concerne l'étiquetage énergétique des appareils de réfrigération disposant d'une fonction de vente directe

Nom du fournisseur ou marque commerciale. KLIMAITALIA

Adresse du fournisseur: Klimaitalia Market Surveillance, DELLA TECNICA E DELL'INNOVAZIONE 7/9/11, IT

Référence du modèle: CKC 100

Usage: Exposition et vente

Type d'appareil de réfrigération disposant d'une fonction de vente directe;

Armoire de supermarché

Code de famille d'armoire, selon les normes harmonisées ou d'autres méthodes fiables, précises et reproductibles conformément à l'annexe IV.

VC4

Paramètres spécifiques du produit

4. Intégrée verticale (autre que semi-verticale) à chariots Non

Surface totale d'exposition (m²)

Classe de température (selon le tableau 4 a))

0,68

-

Paramètres généraux du produit:

Paramètre	Valeur	Paramètre	Valeur
Consommation d'énergie annuelle (kWh/an)	1 369,10	Température(s) recommandée(s) pour un stockage optimal des denrées alimentaires (°C) (Ces réglages ne doivent pas être en contradiction avec les conditions de température prévues à l'annexe IV, tableau 4, 5 ou 6, selon le cas).	5
IEE	27,2	Classe d'efficacité énergétique	C

Paramètres de la source lumineuse:

Type de source lumineuse

-

Classe d'efficacité énergétique

-

Durée minimale de la garantie offerte par le fournisseur: 12 mois

Informations supplémentaires:

Lien internet vers le site web du fournisseur où se trouvent les informations visées à l'annexe II, point 3, du règlement (UE) 2019/2024 de la Commission:

<http://www.klimaitalia.it/prodotto/ckc-100>